

Communiqué de presse 21 décembre 2020

Déchets de noël : les bons gestes de tri à retenir

La période des fêtes représente un pic de production des déchets. Lorient Agglomération invite ses

habitants à respecter les consignes de tri et les bons gestes pour faciliter le recyclage.

De nombreux déchets peuvent être déposés dans les conteneurs d'apport volontaire et bacs de tri :

- Les papiers cadeaux non plastifiés, les catalogue de jouets (conteneur papier)
- Les sachets et films plastiques qui entourent les jouets, les coffrets cadeaux, les emballages cartonnés des cadeaux, la vaisselle en plastique, les boîtes de chocolats (bac jaune)
- La vaisselle en carton, les nappes et serviettes en papier, les déchets alimentaires, les crustacés, les coquilles d'huîtres et coquillages (bac vert)
- Les papiers cadeaux plastifiés et les rubans, les petits papiers d'enrobage des chocolats, papillotes et confiseries (bac bleu)

D'autres déchets sont à déposer à la déchèterie :

- les cartons épais
- les sapins
- Le polystyrène

Rattrapage de la collecte des déchets et fermeture des déchèteries :

En raison des jours fériés, la collecte du vendredi 25 décembre est décalée au samedi 26 décembre et celle du vendredi 1^{er} janvier 2020 au samedi 2 janvier 2021.

Rappe

Les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de la collecte, l'horaire de passage du camion étant susceptible de varier. La poignée doit être tournée vers la route. Ils doivent être rentrés dès que possible et ne doivent pas être laissés au bord de la route en dehors du jour de collecte. L'usage de tout autre équipement que les bacs fournis par Lorient Agglomération est interdit.

Les 13 déchèteries du territoire fermeront exceptionnellement à 16h30 les 24 et 31 décembre et toute la journée les 25 décembre et 1^{er} janvier 2021.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/











